

Page de l'orientation professionnelle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ses parents. Les lessiveuses à la fontaine qui l'aperçurent en perdirent la parole.

Son escapade était terminée, son aventure aussi. Il remisa soigneusement le balai magique dans l'angle le plus secret du galetas, en se promettant de récidiver dès les prochaines vacances. Il n'avait vu ni la Singine allemande, ni la Veveyse déjà presque vaudoise. Pour cette année, c'était fini : l'école recommençait le lendemain.

Les parents furent bien étonnés de revoir leur fils après trois longs jours d'absence, mais ils étaient passablement habitués aux disparitions subites de leur galopin. Le plus surpris fut le maître d'école qui n'y comprenait plus rien : Flûte-en-bois, l'ignare, l'âne, faisait tout à coup figure de savant devant tous ses camarades extasiés. Flûte-en-bois avait compris tout le charme d'une bonne instruction, avant d'en connaître l'utilité, et il se mit à travailler avec acharnement. Aux prochaines promotions, Flûte-en-bois, le galopin, sera sans doute le premier de sa classe.

Septembre 1947.

ALFRED SUDAN.

Page de l'orientation professionnelle

Films d'information professionnelle

Le 21 janvier, plus de 250 garçons nés en 1942 et 1943 du 4^e arrondissement scolaire ont été rassemblés en deux groupes à l'Ecole secondaire de Fribourg, pour la deuxième séance d'information professionnelle avec projection de films.

Selon l'avis des maîtres présents — malheureusement tous n'ont pu accompagner leurs élèves —, cette leçon fut plus instructive que la première dont un reportage a paru récemment dans *La Liberté*. Le programme comportait à nouveau trois films sur les métiers de plâtrier, de carrossier et de contrôleur GFF. Les organisateurs avaient eu la main heureuse en faisant appel, pour commenter les bandes muettes et prendre part ensuite à la discussion, à trois délégués professionnels particulièrement compétents : MM. Oscar Schwegler, président de l'Association fribourgeoise des plâtriers-peintres, Paul Maradan, directeur de la Carrosserie Automobile S. A., et Eugène Humberset, représentant des CFF. Tous trois, doués d'un sens pédagogique remarquable chez des non professionnels de l'enseignement, méritent nos félicitations et nos remerciements, de même que M. Alfred Repond, Directeur de l'Ecole secondaire professionnelle, qui fut un opérateur de cinéma parfait.

La méthode suivie semble au point et nous nous permettons de la résumer à l'intention des maîtres et orienteurs qui auraient la bonne idée d'utiliser le film pour l'information professionnelle :

Durée maximum de la séance : 2 heures avec projection de trois films de 20 minutes en moyenne.

Présentation du métier et du film : par le conseiller de profession, durée 10 minutes.

Projection du film : avec, s'il est muet, commentaire par le délégué professionnel.

Discussion et explications complémentaires : par le conseiller de profession ou le délégué professionnel, durée 10 minutes.

Selon les deux expériences faites jusqu'ici, il n'y a pas de temps perdu, ni de « parlotte » ni d'ennui chez les élèves. La discipline ne pose aucun problème.

Un petit incident nous donne l'occasion de rappeler la nécessité pédagogique de visionner le film avant sa projection devant les élèves. Lors de la vision préalable, la veille, un film prévu pour le lendemain se révéla absolument impropre à l'information professionnelle selon notre conception. Il avait été cependant choisi sur la base des renseignements fournis par le catalogue. Il fallut, le matin même, en commander d'urgence un autre qui nous parvint par exprès au milieu de la séance. On doit donc tenir pour règle de prudence le contrôle du film avant son utilisation comme moyen d'enseignement. Ainsi agit le maître d'hôtel qui offre à déguster avant de servir à boire.

La troisième et dernière séance prévue au programme de l'expérience du 4^e arrondissement aura lieu l'après-midi des 3 et 4 mars.

Initiative des patrons bouchers-charcutiers

Des explications verbales sur un métier, bien qu'utiles, sont parfois insuffisantes. Voir travailler, respirer l'air de l'atelier, mettre la main à la pâte si possible, agissent comme le révélateur en photographie. Le choix ou le refus se réalise alors souvent spontanément. C'est pourquoi les visites d'entreprises sont particulièrement fructueuses en matière d'information professionnelle et les maîtres d'école seraient bien inspirés d'en porter quelques-unes à leur programme annuel.

Afin de faciliter ces prises de contact avec le concret du métier, l'Association fribourgeoise des patrons bouchers-charcutiers a pris l'heureuse initiative de déléguer quelques-uns de ses membres pour recevoir les jeunes gens intéressés à cette profession, leur montrer la suite des travaux et leur faire visiter leur établissement.

Voici l'adresse de ces patrons auxquels les maîtres peuvent envoyer leurs grands élèves, après avoir pris rendez-vous :

<i>Sarine</i> :	M. Roger Berset, rue Pierre-Aeby, Fribourg	Tél. 2 35 14
	M. Emile Gutknecht, rue de Lausanne, Fribourg	Tél. 2 30 43
<i>Singine</i> :	M. Félix Klaus, Planfayon	Tél. 3 91 33
	M. Severin Schaller, Guin	Tél. 4 31 03
<i>Gruyère</i> :	M. Albert Berthet, Vuadens	Tél. 2 76 37
	M. François Remy, rue Saint-Denis, Bulle	Tél. 2 75 28
<i>Lac</i> :	M. Walter Herren-Gauthier, Morat	Tél. 7 26 66
<i>Glâne</i> :	M. Walter von Gunten, Romont	Tél. 5 22 84
<i>Broye</i> :	M. Jean Demierre, Saint-Aubin	Tél. 8 41 54
<i>Veveyse</i> :	M. Charles Savoy, Châtel-Saint-Denis	Tél. 5 90 95

Nous espérons que d'autres associations professionnelles prendront exemple sur les bouchers-charcutiers et se mettront ainsi plus directement au service de l'école et des grands écoliers.

A. SUDAN,
Office cantonal d'O. P.